

**DÉLIBÉRATIONS**  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D45-2016

Séance du 26 mai 2016 – Convocation du 17 mai 2016

Compte rendu affiché le 3 juin 2016

Présidente de séance : Valérie GLATARD

Secrétaire de séance : Marine MATHEY

**Présents :**

Valérie GLATARD, Marc RODRIGUEZ, Claire LEBAHAR, Youcef BOUREZG, Laurent BUFFARD, Gisèle COIN, Alain GOJON, Guillemette DEBORDE, Michel MATHEY, Jean-Jacques DUPERRAY, Myriam MARMONIER, Gilbert PETITJEAN, Marine MATHEY, Xavier LAURE, Claire POINT, Michel HU, Tameur GUENNAT, Maria DA SILVA PIRES, Nadine DUPLOT, Pascal NICOT, Sylviane CARISSIMI, Yves ARTETA, Andrée MANGUELIN, Vincent VIVO.

**Absents représentés**

Hélène SORREL-DUNAND par Claire LEBAHAR ; Christine PERRIN-ESSERTAISE par Marine MATHEY ; Marc GRAZIANA par Gilbert PETITJEAN ; Jamila HARZALLAH par Sylviane CARISSIMI ; Vincent VIVO par Patrick RACHAS.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	22
Exprimés	22

**Objet : Affectation du Résultat 2015**

L'examen du Compte Administratif 2015 a mis en évidence les résultats suivants :

**Section de fonctionnement :**

Total des dépenses : 8 899 807.77€

Total des recettes : 10 036 291.14€

**Soit un excédent de 1 136 483.37€**

**Section d'investissement :**

Total des dépenses : 1 076 827.83€

Total des recettes : 1 415 074.39€

**Soit un excédent de 338 246.56€**

En intégrant le déficit de l'exercice antérieur, le déficit cumulé d'investissement est de 29 245.81€ auquel se déduisent les restes à réaliser d'investissement d'un montant de 32 703.33€ pour obtenir le besoin de financement qui s'élève à 61 949.14€.

Compte-tenu du résultat de fonctionnement s'élevant à 1 136 483.37€, il est proposé d'affecter la totalité au compte 1068, en recettes d'investissement couvrant ainsi le besoin de financement s'élevant à 61 949.14€.

Le Conseil Municipal à l'unanimité (7 abstentions : Pascal NICOT, Sylviane CARISSIMI, Jamila HARZALLAH, Yves ARTETA, Andrée MANGUELIN, Vincent VIVO, Patrick RACHAS) :

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Compte Administratif 2015, et notamment le montant de l'excédent de fonctionnement,
- **DÉCIDE de l'affectation au compte 1068 (recettes d'investissement) de la totalité du résultat de fonctionnement soit 1 136 483.37€,**
- **AUTORISE Madame le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

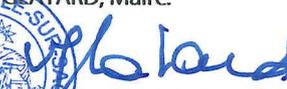
Pour extrait conforme,  
Neuville-Sur-Saône, le 26 mai 2016  
Le Maire,  
Valérie GLATARD.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 30/05/2016

- Publication ou affichage le 30/05/2016

Valérie GLATARD, Maire.

  
  
Place du Général de Gaulle 1945 – BP 0135  
69582 Neuville-sur-Saône Cedex

Téléphone : 04 72 08 70 00  
Télécopie : 04 78 91 26 92

  
  
[www.mairie-neuvellesursaone.fr](http://www.mairie-neuvellesursaone.fr)  
[accueil@mairie-neuvellesursaone.fr](mailto:accueil@mairie-neuvellesursaone.fr)